

# Second degré 72

## L'édito

par A. Marganne

La PSC occupe l'attention des personnels au moment de cette publication. Nous découvrons que le ministère a mal négocié nos garanties : une nouvelle confirmation du mépris porté à ses personnels. Sans soutenir l'instauration de cette mutuelle d'entreprise, nous dénonçons le fait que l'Etat ait mis dix ans pour accorder à ses agent.es ce qu'il estimait être bon pour les salariés du privé. Ce mépris se retrouve dans les 20 ans de gel du point d'indice. Si l'on ajoute à cela la hausse du nombre de classes par professeur, la baisse des ETP des vies scolaires, la hausse des élèves accompagnés en même temps par les AESH, l'Etat intensifie notre travail en nous payant moins. Mépris de notre santé, mépris de la valeur de nos métiers et mépris des métiers féminisés.

Les trop bons résultats du Bac 2025 critiqués à grands cris par le ministre de passage confirment les dégâts que la réforme du lycée, toujours inachevée, allait provoquer : le contrôle continu et Parcoursup qui mettent en concurrence les établissements avec une envolée des notes ; des spécialités aux moyennes qui augmentent pour ne pas risquer de perdre des élèves et donc des postes l'année suivante. Le Snes-Fsu avait tout anticipé et expliqué dès 2018 : mépris du ministère envers la parole des experts.

Admettons-le : les professionnels de l'Ecole ont perdu leur capacité collective à se faire respecter ! En 2026, il faudra la regagner. Les lignes bougent : les manques de personnels à l'Ecole, l'augmentation de la taxation des plus riches, la revalorisation des fonctionnaires sont désormais des enjeux partagés par la majorité de la population.

Saisissons-nous de ce vent favorable pour que nos revendications deviennent les incontournables pour gagner des élections. 1,2 million de voix valent chers !

**La Démocratie nous donne ce poids :  
faisons-nous respecter et nous  
serons bien traité.es ! Le voeu du  
Snes-Fsu 72 est que nous  
réussissions. Ensemble.**

Déposé le 16 LE MANS PIC  
Décembre 2025  
Le Mans CTC  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



### Sommaire :

- L'édito de la section.....p1
- Faits éducatifs et marquants.....p2
- Sartheo
- A l'école de l'intrication.....p3-4
- PSC : Pas Simple.....p5
- Parole de syndiqué.e.....p6

### NOUS CONTACTER

SNES 72  
29 place d'Alger  
72000 LE MANS  
06 44 02 53 20  
snes72.org  
Mél : [snes72@nantes.snes.edu](mailto:snes72@nantes.snes.edu)

# Quelques faits éducatifs marquants et sarthois

## Automne 2025

Par Lionel Quesne

24 septembre

On apprend la fermeture en 2026 du Lycée Saint-Paul-Notre-Dame de la Ferté-Bernard qui comptait... 34 élèves. Le fait qu'il ait pu rester ouvert avec aussi peu d'élèves tenait d'un miracle que l'on n'a jamais vu dans le public !

20 octobre

Les 27 élèves de 3° du collège Saint-Coeur-de-Marie (Sillé-Le-Guillaume) sont de retour après dix jours passés au Canada. Au programme visites, entre autres, de Toronto et des chutes du Niagara. Un sacré beau voyage qui a dû coûter bonbon. Comment cela a-t-il été financé ? La providence a dû y pourvoir. Notons au passage que ce collège reste ouvert avec seulement 27 élèves en 3°.

20 octobre

Pendant ce temps il manque toujours un professeur de lettres au collège Belle-Vue de Loué, poste non pourvu depuis la rentrée et des élèves de 6° qui n'ont pas eu une seule heure de cours de français depuis le 1er septembre. Des parents d'élèves pointent les manquements de l'État quant à ses obligations en matière de continuité du service public d'éducation et de respect du droit fondamental des élèves à l'instruction. Effectivement mais essayez la prière, mécréants, il y aura peut-être un miracle.

23 octobre

Les élèves de la classe défense du collège de Sainte-Jamme tournent des vidéos avec leurs portables retraçant la libération de la Sarthe par la 2° DB. En arrière-plan, des figurants de 1ère classe avec des marsouins du 2° RIMA quasiment en grandes manœuvres. D'une pierre, deux coups.

6 novembre

Viols au Prytanée. Une nouvelle victime reproche à l'établissement de ne pas avoir cherché, à l'époque, à éclaircir ce qui se passait au domicile du professeur incriminé et qui semblait être de notoriété publique. Plusieurs élèves y auraient subi des agressions sexuelles. Le nouveau plaignant dit avoir été particulièrement concerné car il était hébergé chez ledit professeur tous les week-ends et pendant les congés dans le cadre d'un accord avec les parents.

27 novembre

Le Président de la République annonce l'instauration d'un service militaire « volontaire » de dix mois rémunéré. De jeunes sarthois interrogés, parmi lesquels des lycéennes et lycéens, se montrent, dans l'ensemble, plutôt favorables.  
Rendez-nous les chemises à fleurs, les vestes en peau de mouton, le patchouli et les trousses estampillées « peace and love » !



En ces temps de pouvoir d'achat en berne et de fêtes de fin d'année approchant, de courageux salariés et retraités ont défilé le 2 décembre dans les rues du Mans sous les bannières de la FSU, la CGT et Solidaires. Peu nombreux peut-être, mais déterminés à lutter contre les mesures de restriction budgétaire et pour la justice sociale (Voir photo p.1)

## A l'École de l'intrication

Par Alexis Marganne

**L**ors de la dernière réunion paritaire à la DSDEN en juin 2025, nous découvrons que le manque de personnels en Sarthe autorise des pratiques stupéfiantes. Comme le rectorat de Dijon qui juge tout professeur apte à enseigner le Français, chez nous, des collègues enseignent des disciplines par nature différentes de leurs concours. Nous le clamons encore une fois : ce sont des personnels formés et bien traités dont l'École a besoin ! Pas de pis-allers qui dégradent l'École et l'objectif déclaré du premier article du *Code de l'éducation* : « la transmission des connaissances » (Art. L111-1). Le premier article du Titre III sur « l'obligation scolaire » le détaille : « Le droit de l'enfant à l'instruction a pour objet de lui garantir, d'une part, l'**acquisition des instruments fondamentaux du savoir, des connaissances de base**, des éléments de la culture générale et, selon les choix, de la formation professionnelle et technique et, d'autre part, l'éducation lui permettant de développer sa personnalité, son sens moral et son esprit critique [...] » (Art. L131-1-1)

**P**our transmettre les connaissances, il nous faut impérativement maîtriser nos disciplines ! Quand les programmes évoluent, cela permet de nous confronter à de nouveaux savoirs, de les évaluer et de les acquérir. Et selon le passage en gras de l'Art. L131, nous ne transmettons pas de l'information qui se trouve sur internet. Non, nous transmettons d'abord une approche pertinente, des raisonnements, un regard, une critique qui sont les « instruments fondamentaux du savoir » pour construire devant les élèves « des connaissances de base ». La démonstration dans le tableau à la page suivante révèle comment les politiques menées depuis 2017 (et avant) anihilent à l'École ce qui a formé Alain ASPECT, physicien récipiendaire du prix Nobel 2022 pour ses travaux sur l'intrication quantique.

**L**a comparaison nous montre comment les politiques à l'oeuvre détruisent l'École, à la fois comme Service Public pour « la transmission des connaissances » mais aussi comme fondement premier de la Science. Et il est entendu pour le Snes-Fsu 72 que la formation de prix Nobel n'est pas l'objectif de l'École. Alain ASPECT, en tant

qu'élève, « dévorait » Jules Verne et il aimait *L'Ile mystérieuse* parce qu'avec la connaissance, des naufragés rebâtissent une civilisation. Les entrées du *Dictionnaire historique de la langue française* montrent comment dès leurs origines, les mots *science* et *savoir* sont bien au cœur de la réalisation de l'article L131 où ils sont liés à la « formation professionnelle et technique » (la capacité à agir dans le monde), au « [développement] de sa personnalité » et de « son esprit critique ». Vers 1119, « science désigne d'abord le savoir-faire que donnent des connaissances jointes à l'habileté ». Savoir est rattaché au latin *saveur* : il est « sentir par le sens du goût », d'où par figure « avoir de l'intelligence, du jugement ».

**A** relire le parcours d'Alain ASPECT, le chemin pris n'est pas orienté en vue d'un Nobel : il exprime plutôt ses goûts à un instant T, à la fois en quête de sens pour la Science et de plaisirs. Dans l'univers de l'infiniment petit où rien ne correspond à notre perception quotidienne du monde, la réception des savoirs et la maîtrise de sa discipline permettent à Alain ASPECT de donner du sens au phénomène d'intrication quantique, de donner du sens à ce qui est « embrouillé, empêtré » (lat. *Intricare*). C'est le but de l'École, celui que défend le Snes-Fsu 72 quand il s'oppose en instance pour défendre notre travail et le Service Public : que l'École, grâce aux connaissances, permette aux élèves de donner eux-mêmes du sens dans une existence qui sans cela resterait embrouillée. La connaissance et l'habileté dans sa langue pour mettre des mots sur le tourbillon des émotions intérieures. La connaissance pour se situer dans les noeuds des intrications sociales. La connaissance pour se sentir utile et reconnu.e dans la fourmilière de la vie active. La connaissance pour préserver les interactions infinies et incommensurables du Vivant et se préserver soi. La connaissance pour aller au-delà de ses préjugés et aller pleinement à la découverte de l'inconnu.e immense qu'est l'Autre.

**L**'École que nous détestons est celle de l'orientation, celle dont la mise en place s'est accélérée depuis 2017, celle qui intensifie la

pression sur les élèves en les soumettant à l'injonction du « bon dossier » pour être sélectionné.es via *Affelnet* et *Parcoursup*. C'est l'École qui s'arrange du peu de moyens étant donné que beaucoup d'élèves ont vocation à s'employer vite. L'École du sens, c'est l'inverse : elle exige des moyens pour que tous et toutes puissent, à quelque niveau que ce soit, donner du

goût au réel, y trouver des saveurs et construire « des connaissances jointes à l'habileté ». Alors mobilisons nous pour l'École du sens qui débrouille l'intrication du réel : celle qui conduit autant au prix d'Alain ASPECT qu'au « [développement de] sa personnalité, [de] son sens moral et [de] son esprit critique » pour tous et toutes. C'est le sens de notre action.

<b>Alain ASPECT explique l'histoire de son prix sur France Culture (21 nov. 2022)</b>	<b>Les politiques du Ministère de l'E.N. sur les dernières années.</b>
Des parents instituteurs qui connaissent « la valeur de la science » qui « permet à l'Humanité de progresser » comme le fit Pasteur.	Tiendrait-on le même discours aujourd'hui ? Des réformes qui font des enseignant.es des orientateurs. - 2023 : « Découverte des métiers » en 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> . - 2025 : « Plan avenir sur l'orientation » d'E. BORNE pour qui l'orientation débute en maternelle.
Depuis l'enfance, il démonte les vieux vélos car « fasciné par les objets techniques ».	- 2016 : au collège baisse des heures de technologie qui partage l'enveloppe horaire avec les sciences. - 2023 : fin de l'enseignement de technologie en 6 <sup>e</sup> .
Il est fasciné par les leçons de chose de ses instituteurs. Dans un bocal où une bougie brûle à côté d'une craie, on verse du vinaigre sur la craie et... magie...	Une école primaire où les 4/5 des enseignant.es ont suivi un cursus littéraire car avec 20 ans de gel du point d'indice, les étudiant.es en sciences ont des carrières bien plus rémunératrices ailleurs.
1957-64, collège et lycée d'Agen avec : - des surveillants qui avaient des licences et quiaidaient selon ses besoins, - M. HIRSCH, agrégé de physique conjuguant maîtrise de sa discipline et ingéniosité, qui imaginait des expériences de grande qualité (l'une d'elle a servi pour l'expérience à l'origine du prix Nobel).	- Trop peu d'établissements, comme le lycée Le Mans Sud, ont une « Réussite scolaire » où des assistant.es d'éducation diplômé.es aident individuellement les élèves dans leur discipline. - Les étudiant.es qui partagent le profil de M. HIRSCH délaisSENT de plus en plus l'enseignement : au Capes externe 2025 de physique-chimie, 280 postes pourvus sur 376.
- Début d'étude en Classe préparatoire où le Ministère dépense toujours beaucoup pour assurer d'excellentes conditions d'étude. (18 500€ par étudiant et par an en 2023) - ENS Cachan : études rémunérées qui facilitent la mobilité géographique.	Le Ministère sous finance le Supérieur : - Diminution de la dépense par étudiant à l'Université (réduite à 12 500€ par an en 2023). - 55 universités sur 75 avec un budget en déficit (France Culture, 19 nov. 2025) - Dotations insuffisantes des CROUS et des bourses. Les coûts du logement et de la vie freinent la mobilité.
- 1971 : thèse de 3 <sup>e</sup> cycle sur l'holographie et non sur l'intrication quantique. - Ensuite, non satisfait de ses cours en mécanique quantique, il replonge dans la littérature scientifique pour se former quand il était coopérant au Cameroun. - 1982 : concrétisation de l'expérience finale récompensée par un Nobel. Don à l'Humanité d'une connaissance nouvelle.	Ce que le Ministère n'arrive pas à comprendre : - Les percées en sciences fondamentales sur un objet sont souvent le fruit de parcours sinueux. - La maîtrise de sa discipline permet de se former seul. En 2026, les concours de l'enseignement se passeront en cours d'année de L3, trop tôt dans le cursus pour parvenir à maîtriser sa discipline. Les étudiants n'y parviendront pas plus en Master car la formation disciplinaire sera assez réduite. - L'utilité de la Recherche n'est pas le meilleur critère pour son financement !

## PSC : PAS SIMPLE A COMPRENDRE

*La mutuelle obligatoire : Le pourquoi du comment ?*

Par D. Gaschet

**D**epuis quelques mois, vous en entendez parler régulièrement, vos boîtes mail se remplissent d'injonctions à créer un compte AMELI, à aller consulter un simulateur pour savoir combien de deniers ronds et trébuchants il vous faudra débourser par mois pour pouvoir avoir la paire de lunettes qui vous permettra de voir en même temps l'écran de l'ordinateur devant vous et Enzo au fond de la salle... Bref, c'est la panique, pour un truc que vous n'avez pas demandé. Mais alors pourquoi l'Etat nous oblige-t-il à adhérer à la MGEN, même quand nous étions déjà adhérents à la MGEN ?

**V**ous le savez sûrement, le nombre de cotisants à la Sécurité Sociale ou aux caisses des régimes spéciaux ne permet pas depuis de nombreuses années de compenser la hausse du nombre de retraités. C'est encore pire chez les fonctionnaires et les retraités de la fonction publique avec le gel du point d'indice et la réduction drastique des postes. Eh oui ! Moins on est nombreux, moins on cotise, moins on est payé, moins on cotise. Un autre facteur à prendre en compte est la hausse des dépenses de la Sécu, due en partie au vieillissement de la population. L'Etat aurait pu choisir de taxer plus les plus hauts revenus, les plus-values du capital par exemple mais évidemment non, il ne faut pas rêver. L'Etat a choisi de reporter ces dépenses supplémentaires sur les mutuelles.

**M**écaniquement, les mutuelles ne pouvaient supporter la hausse de ces coûts. En particulier les « vraies » mutuelles, pas celles adossées à des assurances telles AXA, Allianz et consorts. Elles ont commencé par

augmenter leurs tarifs ou diminuer certaines prestations. Cependant pour des mutuelles comme la MGEN, cela devenait compliqué. Le « seul moyen » à ce moment-là pour survivre pour ces mutuelles était de pouvoir négocier un contrat collectif.

**L**a mutuelle d'employeur est devenue obligatoire, d'abord pour le secteur privé puis, maintenant, pour le secteur public. Les entreprises du secteur privé ont leur participation au coût de la mutuelle exonérée de charges. Bref, avec des contrats collectifs, on a des mutuelles un peu moins chères pour les salariés du privé, voire pour leurs ayants droits. Quant à nous, fonctionnaires de l'Education nationale, il en est autrement.

**L**e SNES se bat contre ce recours de plus en plus systématique aux complémentaires santé. Il revendique le 100 % santé par la Sécurité Sociale, avec des cotisations selon ses revenus et des remboursements selon ses besoins. Si la MGEN et la CPAM restent vos premiers interlocuteurs, la section SNES de la Sarthe peut aussi répondre à vos interrogations, car nous sommes toujours à vos côtés !

**E**n plus d'être injuste, cette réforme est complexe et peut vite devenir un des Douze travaux d'Astérix. Une sorte de maison qui rend fou 3.0 ! N'hésitez alors pas à nous contacter pour des besoins supplémentaires d'informations ou pour organiser une HIS sur le sujet avant d'avoir envie de tout envoyer valser ! Nos coordonnées sont en Une de la publication.



**Ambroise CROIZAT** (1901-1951), militant CGT, ministre du travail (1945-1946) met sur pied la Sécurité Sociale avec Pierre LAROQUE, haut fonctionnaire. Ils réalisent ainsi un des axes majeurs du programme des « jours heureux » du Conseil National de la Résistance. **En ce 80<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité sociale**, soyons fidèles à l'engagement du fondateur :

**« Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès. »**

*(Déclaration à l'Assemblée Nationale en 1950)*

## **PAROLE DE SYNDIQUÉ.E**

*Le SNES 72 vous propose un nouveau rendez-vous où vous pourrez apprendre à mieux nous connaître. Nous commençons par Lionel Quesne, ancien co-secrétaire départemental. Il a accepté de répondre à quelquesunes de nos questions. Nous le remercions pour ses réponses.*

### **SECOND DEGRE 72 : Quel est ton métier ?**

Je suis professeur certifié d'histoire-géographie.

### **SD 72 : Depuis quand es-tu syndiqué ?**

J'ai pris ma première carte en 1995.

### **SD 72 : Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à te syndiquer ?**

Cela relevait pour moi d'une certaine forme d'évidence. Entrer dans le travail allait de pair avec l'adhésion syndicale, instrument de promotion du progrès social. Cela tient sans doute à mon histoire familiale avec un grand-père ajusteur chez Renault militant à la CGT. En plus l'automne 1995 fut marqué par un mouvement social d'une ampleur inégalée depuis 1968 pour contrer le plan Juppé qui se proposait déjà de s'attaquer à la Sécu et aux systèmes de retraite. Ce fut un mouvement enthousiasmant de partage et de rencontre avec des gens d'horizons très différents. On allait reprendre des forces à la cantine que les cheminots avaient installée à la gare sous de vastes barnums. Des moments très chaleureux. Cela a dû jouer aussi dans mon adhésion syndicale. Et puis on a gagné !

### **SD 72 : Pourquoi as-tu choisi le SNES ?**

Là aussi l'évidence, celle de la force et de l'efficacité du syndicat majoritaire. Et l'accord total avec les valeurs du SNES, syndicat de transformation sociale construisant une réflexion permanente, exigeante et démocratique sur tous les aspects de notre vie professionnelle tant du point de vue pédagogique que des droits sociaux. Le SNES est une formidable machine à produire collectivement de l'intelligence.

### **SD 72 : As-tu un poste particulier au sein du syndicat ?**

Je suis membre du bureau départemental du SNES-fsu.

### **SD 72 : En quoi consiste ton action au sein du SNES ?**

Tenir à jour le site internet du SNES 72, écrire dans cette publication, tenir des permanences, animer des heures d'information syndicale quand des camarades nous sollicitent, visiter les établissements pour apporter de l'écoute et de l'information aux collègues... globalement c'est plutôt multitâches même si depuis quelques temps j'essaie de consacrer un peu plus de temps à la question du bâti scolaire. J'en profite d'ailleurs pour rappeler qu'à ce sujet nous sommes preneurs de toutes les informations qu'on voudra bien nous faire remonter.

### **SD 72 : Quelle est ton action au sein de ton établissement ?**

Là où j'enseigne de jeunes forces militantes ont émergé et pris en charge le S1. C'est un grand sujet de satisfaction. Une organisation syndicale doit veiller au renouvellement de ses forces militantes. Je suis encore suppléant au CA et titulaire de la Commission Hygiène et Sécurité.

### **SD 72 : Qu'apprécies-tu le plus dans le SNES ?**

Sa pugnacité et sa capacité à produire en masse du matériel pour l'action réfléchie, argumentée et pertinente.

### **SD 72 : Qu'aimerais-tu changer dans le syndicat ?**

Le SNES et la FSU travaillent depuis plusieurs années à une recomposition du paysage syndical passant par des rapprochements avec d'autres organisations se reconnaissant dans le projet de transformation sociale, en particulier avec la CGT. Je suis impatient et j'aimerais que cela aille encore plus vite. Face aux attaques visant le monde du travail il est urgent de peser davantage par l'union.